

# **Déclaration des cotisations versées au Centre Départemental de Gestion des Vosges par les Collectivités**



## **Contexte**

Déclaration des cotisations versées au CDGFPT88 basée sur la périodicité des déclarations URSSAF.

## **Objet**

Présenter la marche à suivre pour déclarer vos cotisations versées au CDGFPT88.

## **Champ d'application**

Ce guide de travail concerne les agents en charge de la déclaration des cotisations versées au CDGFPT88

## **Références**

Article L4521-1, du Code Général de la Fonction Publique  
Article L452-25 et 28, du Code Général de la Fonction Publique  
Article L452-30, du Code Général de la Fonction Publique

## **Contacts utiles**

Service comptabilité : [comptabilite@cdg88.fr](mailto:comptabilite@cdg88.fr)

## **Sommaire**

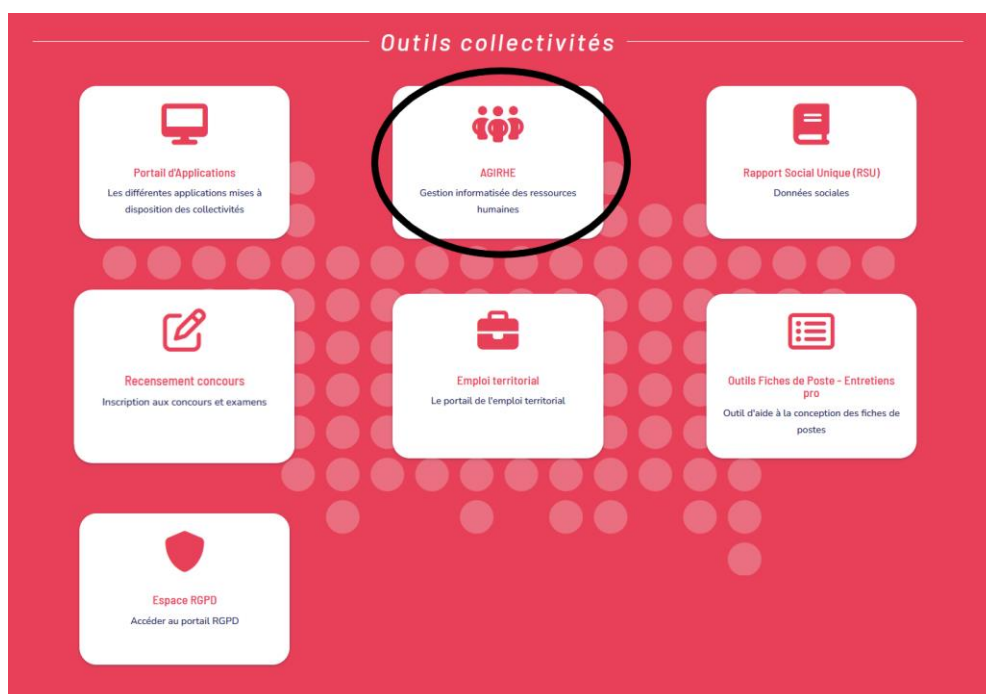
<b>1. ACCES A LA PLATEFORME AGHIRE.....</b>	<b>2</b>
<b>2. OUVERTURE DU MENU COTISATION .....</b>	<b>4</b>
<b>3. IMPRESSION DU BORDEREAU .....</b>	<b>6</b>
<b>4. RECAPITULATIF COLLECTIVITE APRES PLUSIEURS SAISIES .....</b>	<b>7</b>

## 1. ACCES A LA PLATEFORME AGHIRE

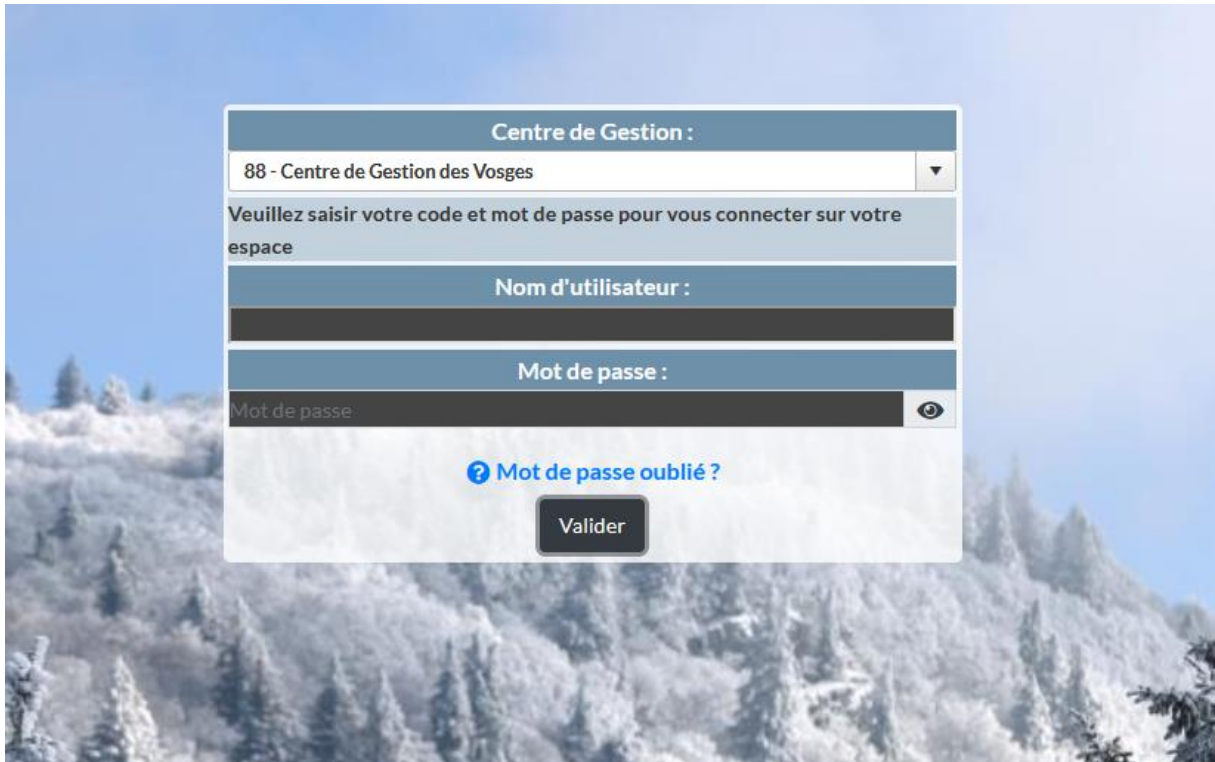
Connectez vous sur le site du CDGFPT88 : <https://88.cdgplus.fr/> puis faites défiler jusque « OUTILS COLLECTIVITES »



Cliquez ensuite sur « AGHIRE »



Saisissez votre login et mot de passe personnalisés afin d'accéder à l'espace Intranet de votre collectivité.



Centre de Gestion :  
88 - Centre de Gestion des Vosges

Veuillez saisir votre code et mot de passe pour vous connecter sur votre espace

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

Mot de passe oublié ?

Valider

Vous accédez ainsi à la partie « Agirhe » de votre collectivité.



Centre de Gestion des Vosges

Agirhe RH - Espace collectivité - Centre de Gestion des Vosges

COLLECTIVITE TEST

Dernière connexion le 21/12/2023 à 09:39 Se déconnecter

Agent Collectivité Instances Prévention Remplacement Statistiques Documents Paramètres

Un menu est désormais accessible : COLLECTIVITE/Détail de la collectivité : cliquez sur « Détail de la collectivité »



Centre de Gestion des Vosges

Agirhe RH - Espace collectivité - Centre de Gestion des Vosges

COLLECTIVITE TEST

Dernière connexion le 21/12/2023 à 09:39 Se déconnecter

Agent Collectivité Instances Prévention Remplacement Statistiques Documents Paramètres

Détail de la collectivité

Services

Ratios

Tableau de bord

- Actualités CDG

6 actualités à lire

## 2. OUVERTURE DU MENU COTISATIONS

Cliquez sur « cotisations »

The screenshot shows the top navigation bar of the 'Centre de Gestion des Vosges' application. The header includes the logo, the text 'Agirhe RH - Espace collectivité - Centre de Gestion des Vosges', and 'COLLECTIVITE TEST'. Below the header is a menu bar with items: Agent, Collectivité, Instances, Prévention, Remplacement, Statistiques, Documents, and Paramètres. The main content area displays '882051 COLLECTIVITE TEST' and a 'Liste des agents' button. A horizontal menu below contains 'Identité', 'Congés', 'Assurances', and 'Cotisations'. The 'Cotisations' item is circled in red.

Puis sur « + Ajouter »

This screenshot shows the same interface as the previous one, but with the 'Cotisations' menu item highlighted in yellow. Below the menu, a '+ Ajouter' button is circled in red. The bottom of the page shows a table header with columns: Budget, Date mandat., Mnt mandaté, Date régl., Mnt réglé, Evolution, N° Bord., and Pièce.

Saisir « Date de mandatement » qui est la date de saisie  
 Saisir « Période concernée »  
 Saisir « Montants » et « Effectifs »  
 Cliquer sur « Calculer le total » puis sur « Ajouter »  
 Cette opération vaut envoi du bordereau au CDGFPT88

Les champs « Date de règlement » et « Total général réglé » sont calculé par le système.

Assiette 1 : Masse salariale des agents CNRACL  
 Assiette 2 : Masse salariale des agents REGIME GENERAL/IRCANTEC  
 Assiette 3 : Autres cas, activités accessoires.

Indiquer les montants avec 2 décimales après la virgule.

Périodicité du mandat = périodicité de la déclaration = périodicité des déclarations  
 URSSAF

Les taux en vigueur auxquels vous devez cotiser sont indiqués lors de votre déclaration,  
 veuillez vérifier qu'ils correspondent à ceux renseignés dans votre logiciel de paie.

L'écran suivant apparaît

Centre de Gestion des Vosges  
Agirhe RH - Espace collectivité - Centre de Gestion des Vosges  
COLLECTIVITE TEST  
Dernière connexion le 21/12/2023 à 09:39 Se déconnecter

Agent Collectivité Instances Prévention Remplacement Statistiques Documents Paramètres

882051 COLLECTIVITE TEST

Liste des agents

Identité Congés **Cotisations** Assurances

+ Ajouter

Période Budget Date mandat. Mnt mandaté Date régl. Mnt réglé Evolution N° Bord. Pièce

Budget annexe: Votre choix + Date de mandatement: 22/12/2023  
 Périodicité: Mensuelle Période concernée: Février 2023  
 Date de règlement: Total général réglé:  
 Observations:

	Taux	Agents CNRACL	Agents IRCANTEC	Activités accessoires	Autres (ne pas utiliser)	Totaux
Montants		10 000.00	5 000.00	0.00	0.00	
Effectif		4 *	2 *	*	*	
Equivalent temps plein						
Taux obligatoire	0.80	80.00	40.00	0.00	0.00	120.00
Taux additionnel	0.500	50.00	25.00	0.00	0.00	75.00
Taux médecine	0.450	45.00	22.50	0.00	0.00	67.50
Forfait annuel	0.00					

Calculer le total Total Bordereau : 262.50

Ajouter Imprimer Fermer

Ce montant doit correspondre au montant réellement mandaté. Si le montant est différent de celui calculé par votre logiciel, vous devez inscrire celui-ci et remplacer votre état périodique par l'impression du bordereau d'Agirhe (étape suivante).

### 3. IMPRESSION DU BORDEREAU

Cliquer sur « Imprimer »

Centre de Gestion des Vosges  
Agirhe RH - Espace collectivité - Centre de Gestion des Vosges  
COLLECTIVITE TEST  
Dernière connexion le 21/12/2023 à 09:39 Se déconnecter

Agent Collectivité Instances Prévention Remplacement Statistiques Documents Paramètres

882051 COLLECTIVITE TEST

Liste des agents

Identité Congés **Cotisations** Assurances

+ Ajouter

Période Budget Date mandat. Mnt mandaté Date régl. Mnt réglé Evolution N° Bord. Pièce

Budget annexe: Votre choix + Date de mandatement: 22/12/2023  
 Périodicité: Mensuelle Période concernée: Février 2023  
 Date de règlement: Total général réglé:  
 Observations:

	Taux	Agents CNRACL	Agents IRCANTEC	Activités accessoires	Autres (ne pas utiliser)	Totaux
Montants		10 000.00	5 000.00	0.00	0.00	
Effectif		4 *	2 *	*	*	
Equivalent temps plein						
Taux obligatoire	0.80	80.00	40.00	0.00	0.00	120.00
Taux additionnel	0.500	50.00	25.00	0.00	0.00	75.00
Taux médecine	0.450	45.00	22.50	0.00	0.00	67.50
Forfait annuel	0.00					

Calculer le total Total Bordereau : 262.50

Ajouter **Imprimer** Fermer

Le fichier s'enregistre.

## 4. RECAPITULATIF COLLECTIVITE APRES PLUSIEURS SAISIES

The screenshot shows the interface of the Centre de Gestion des Vosges. At the top, there is a header with the logo and name of the Centre de Gestion des Vosges, and the text 'Agirhe RH - Espace CDG' and 'Centre de Gestion des Vosges'. Below the header, there is a navigation bar with various menu items: Agent, Collectivité, Prévention, Remplacement, Statistiques, Documents, and Liens. The main content area displays a recapitulative table for collectivity payments. The table has columns for 'Période', 'Budget', 'Date mandat.', 'Mnt mandaté', 'Date règl.', 'Mnt réglé', 'Evolution', 'N° Bord.', and 'Pièce'. The data rows show payments for Mars 2023, Février 2023, and Janvier 2023. Below the main table, there is a summary table with columns for 'Année', 'Montant Déclaré', and 'Evolution N/N-1'.

Identité	Congés	Cotisations	Contacts et comptes	Relations CDG				
+ Ajouter								
Période	Budget	Date mandat.	Mnt mandaté	Date règl.	Mnt réglé	Evolution	N° Bord.	Pièce
Mars 2023		22/12/2023	62,50			-17	COTIS882079/3-2023	Télécharger
Février 2023		24/02/2023	75,00	28/02/2023	75,00	0	COTIS882079/2-2023	Télécharger
Janvier 2023		25/01/2023	75,00	29/01/2023	75,00		COTIS882079/1-2023	Télécharger

Année	Montant Déclaré	Evolution N/N-1
2023	212,50	

### ATTENTION :

- Les coordonnées bancaires figurant sur le bordereau sont exclusivement réservées au paiement des cotisations.
- Merci d'indiquer la référence du bordereau sur votre mandat

L'objet doit contenir : « code collectivité/la période », l'indication des cotisations

Exemple :

Si « Collectivité Test » qui a pour code 882051, verse sa cotisation de la première période 2024, voici les possibilités :

« 882051 /01-2024 – Cotisation CDGFPT »

« Cotisation – 882051/01-2024 »

L'ordre n'a pas d'importance du moment que toutes les informations sont présentes.

- Le code collectivité et la période sont très importants pour nous permettre d'identifier vos versements.